CSE central•tv

Le CSE n'est il rien de plus qu'un passage obligé ?

Liminaire FO • 04 juillet 2023

Le rapport d'expertise du projet Tempo n'a fait que confirmer nos craintes.
Dès ses premières lignes, la synthèse du rapport donne le ton : *« nous pouvons affirmer que le projet Tempo ne peut se déployer en l'état, avec une mise à l'antenne des nouveaux JT le 4 septembre, sans risquer de porter des atteintes sérieuses à la santé des salariés ».*
Avec ensuite toute une série d'arguments pour expliquer que, en l'état, le projet n'est pas envisageable sans casse.
De plus, cette suppression des éditions nationales de •3 et l'allongement théorique des éditions régionales se traduit pour cette première phase par une réduction de l'offre d'info sur •3 : les 11h hebdomadaires actuelles passeraient à 8h50 (en tenant compte de la disparition des 18h30). C'est un paradoxe difficile à assumer vis-à-vis des détracteurs de l'audiovisuel public : nous engagerions un projet nécessitant davantage de salariés pour une offre qui serait réduite par rapport à celle d'aujourd'hui !

Pour les experts, malgré l'existence d'un travail de qualité mené par l'équipe projet, la déclinaison opérationnelle n'est pas encore prête. Alors que nous attaquons cette semaine la période estivale, et que nous sommes exactement pile poil à 2 mois du 4 septembre !
Quant à la 2ème étape, plus ambitieuse, elle est encore très floue et le processus de décisions et d'arbitrages n'est pas connu ni partagé.

Parmi tout ce que l'expert nous explique, le risque principal est lié au fait qu'il y a une absence de véritable plan de prévention. Quant au plan de formation ambitieux censé se dérouler durant ces 2 mois d'été, la faisabilité pose question. Sans oublier le peu d'accompagnement au Siège, et donc une incapacité à se projeter !

Les élus entendent notamment le problème lié à la précipitation, à un problème de moyens (malgré ces 60 ETP, mais qui sont manifestement insuffisants) et redoutent un risque social majeur. Ils pointent également la perte de réactivité inéluctable que le projet va générer pour l'info nationale et internationale, car il ne sera désormais plus possible d'effectuer des duplex en direct : il y aura en effet nécessité d'enregistrer avec une certaine anticipation (afin que les contenus puissent être disponibles dans les 23 antennes).

Comme les experts, nous avons la certitude qu'en l'état, ce projet présenté pour rehausser le niveau régional, risque d'être un échec.
Avec notamment des impacts sur la santé qui ne peuvent être ignorés. Quelles compensations pour la surcharge de travail des personnels les plus impactés ? Quelle autonomie des directions locales pour les mises à jour des DUER ? Va t-on réellement prendre le temps d'étudier les préconisations ? Là, tout le monde sait que nous n'en avons pas le temps : nous demandons donc à l'entreprise de prendre le temps d'étudier tout cela AVANT la mise en œuvre. Il faut savoir arrêter un projet s'il n'est pas prêt ou pas au point !

Lors des derniers CSE, les débats se sont tenus avec des personnes qui n'avaient pas mandat pour dire « stop » ou « on reporte ». Aujourd'hui, c'est différent ! Il y a là une responsabilité majeure, et que ces échanges ne soient pas juste un passage obligé, pour un simple avis consultatif. Le travail de l'expert, notamment, appelle à une prise en compte réelle, et avec les conséquences logiques qui en découlent.
Madame la Présidente, nous vous demandons solennellement d'être à l'écoute des salariés et de prendre en compte les remarques et préconisations faites par les experts.

Le raisonnement est exactement le même avec un autre important projet examiné lors de ce CSE Central : le microzoning de Campus sur le bâtiment Seine Ouest.
Pour FO, il n'y a évidemment aucune remise en cause de l'opportunité de pouvoir profiter de la vacance de ces 2 bâtiments proches de la maison de France•tv. Mais dans le détail, les élus constatent des points qui posent souci et qui nécessitent d'être repris. Ces points sont mis en avant dans le rapport de l'expert qui est un grand connaisseur des sujets de déménagements et de flex office. Ces points, nous ne pouvons pas faire aujourd'hui comme si nous ne les connaissions pas : plutôt que de les déplorer demain (alors que tout sera en place), nous attendons qu'ils soient pris en compte dès à présent, afin que justement, ils ne soient pas un problème demain.

Dans le même esprit, nous constaterons à nouveau dans ce CSE Central que nous disposons d'un formidable accord handicap, dont nous pouvons être fier…à ceci près qu'il souffre toujours d'une trop forte méconnaissance dans les services, et que bon nombre de situations sont traitées de manière partielles, et avec beaucoup de retard. Alors que nous avons les moyens de faire beaucoup mieux, mais que nous ne le faisons pas…car nous ne savons pas que nous disposons de ces moyens. Il est essentiel que, cette fois-ci, nous ne nous limitions pas à ce constat, et que des engagements soient pris pour que des dispositions pragmatiques soient engagées. Voilà qui donnerait alors à ce bilan handicap une vraie utilité dont nous serions encore plus fiers.
Le dialogue social pris en compte apporte des améliorations collectives. Il est urgent de refaire du gagnant/gagnant, pour faire adhérer tous les salariés aux projets d'entreprise. Aujourd'hui, ce CSE Central sera peut-être la preuve du succès…ou de l'échec du dialogue social.